

COMMUNIQUE DE PRESSE

GEHL COMPANY, FILIALE DE MANITOU, FINALISE LA RESTRUCTURATION DE SON ENDETTEMENT EN CONCLUANT UN NOUVEAU CONTRAT DE FINANCEMENT AVEC SON POOL BANCAIRE

MANITOU annonce ce jour que sa filiale, la société GEHL Company, a conclu avec son pool bancaire un nouveau contrat de financement lui permettant de pérenniser ses concours bancaires pour les 24 mois à venir.

ANCENIS, FRANCE & WEST BEND, WISCONSIN, Etats-Unis – 29 juin 2009

La société GEHL a conclu avec l'ensemble de son pool bancaire, composé de banques américaines, un nouveau contrat de financement d'un montant global de 105 millions USD pour une période de 24 mois.

Ce contrat comprend deux lignes de financement distinctes :

- Un crédit revolving d'un montant de 80 millions USD assis sur le montant des stocks et créances clients de la société GEHL aux Etats-Unis et dont la maturité est fixée au 26 juin 2011.
- Un crédit de 25 millions USD remboursable par échéance trimestrielle allant jusqu'au 26 juin 2011.

Ce contrat est assorti de sûretés sur les actifs de la société GEHL situés sur le continent nord-américain. Ce financement vient se substituer au précédent crédit revolving, en place depuis octobre 2006. Il concerne l'ensemble des dispositions de l'accord signé le 16 avril 2009 permettant de surseoir à l'exigibilité immédiate des lignes de crédit. Il est précisé qu'au cours des derniers mois la société GEHL a réduit d'une manière significative son endettement du fait de la baisse de son activité, et grâce aux mesures et plans d'actions mis en œuvre au cours des derniers mois.

Commentant ce résultat, **Malcom « Mac » F. Moore, C.O.O.** de la société GEHL, a déclaré : « Dans un environnement économique et financier sans précédent, la société *GEHL* a pu renégocier ses lignes de crédit avec succès. La reconduction des concours bancaires à la disposition de *GEHL* est aujourd'hui de nature à restaurer la confiance de nos partenaires et de nos collaborateurs ; elle permet à *GEHL Company* de se concentrer sur le redressement des conditions d'exploitation et sur la poursuite de son développement en préparant le possible retournement du marché des équipements compacts ».

Cette nouvelle a été saluée par la société mère, MANITOU BF, par la voix de son **Président du Directoire, Jean-Christophe Giroux**, qui a déclaré : « *La restructuration réussie de la dette de la société GEHL est une étape importante dans le redressement de sa situation économique. La priorité va pouvoir être donnée maintenant à la mise en œuvre des synergies industrielles et commerciales. En outre, elle va permettre de poursuivre activement, au niveau du Groupe MANITOU, les discussions avec le pool bancaire français en vue de déboucher avant la fin du mois de juillet sur un accord concernant l'aménagement de certaines dispositions relatives aux lignes de financement mises en place en octobre 2008* ».

Au sujet de la société GEHL

La Société GEHL est devenue une filiale du Groupe MANITOU en octobre 2008. Elle conçoit, fabrique et distribue des équipements compacts ainsi que des mini-chargeurs et chariots télescopiques utilisés à travers le monde, dans les secteurs de la construction et de l'agriculture. Ces produits sont distribués sous les marques GEHL® et MUSTANG®. Pour plus d'informations, consulter les sites web de MUSTANG Manufacturing (www.mustangmfg.com), CE Attachments, Inc. (www.ceattach.com) ou GEHL Company (www.gehl.com) ou contacter GEHL Company, 143 Water Street, West Bend, WI 53095 (téléphone : +1 262-334-9461).

Au sujet de la société MANITOU

MANITOU est une société française dont le siège social est situé à Ancenis dans le département de Loire-Atlantique. Elle conçoit, assemble et distribue des matériels de manutention destinés aux secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'industrie. Le Groupe MANITOU qui est le leader de la manutention tout terrain (chariots à mâts tout terrain et chariots télescopiques) a une couverture mondiale avec un réseau de presque 600 concessionnaires indépendants situés dans 120 pays. Les produits du Groupe comprennent également les nacelles élévatrices de personnes, les chariots embarqués, les chariots industriels et les matériels de magasinage. En 2008, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 1.278 M€. Les actions de MANITOU sont cotées sur Euronext. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.manitou.com ou en contactant communication.financiere@manitou.com.

Ce communiqué de presse contient des informations prévisionnelles. Ces informations prévisionnelles ne constituent pas des garanties de résultats futurs et sont sujettes à des risques, incertitudes, hypothèses et autres facteurs dont certains échappent au contrôle de MANITOU. Ces informations sont basées sur les prévisions et estimations actuelles de MANITOU. Les résultats futurs pourraient être significativement différents des résultats prévus par ces informations. MANITOU n'a aucune obligation (et ne prend aucun engagement) de mettre à jour ou de modifier ces informations prévisionnelles, que ce soit en fonction d'une information nouvelle, d'un événement futur ou autre.

Le communiqué diffusé aux Etats-Unis par la société GEHL est disponible sur les sites www.gehl.com ou www.manitou.com.